



REGLEMENT INTERIEUR

Les entraînements ont lieu à jours et heures fixes. Nous vous serions reconnaissants de respecter les horaires de début et de fin.

Les parents doivent venir récupérer leur enfant à l'intérieur du gymnase et peuvent assister au cours seulement 15 minutes avant la fin.

Nous ne pouvons en effet assurer la sécurité des enfants à l'extérieur du gymnase avant et après les entraînements. Passé la fin de l'entraînement le club se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Chaque gymnaste doit s'entraîner en tenue de gym :

- Pour les filles : justaucorps obligatoire (short+débardeur autorisé pour les + de 15 ans), cheveux attachés et tirés (pas de mèches)
- Pour les garçons : tee-shirt près du corps et short

Les bijoux doivent être enlevés avant la séance d'entraînement où à la maison pour éviter toute perte dans les vestiaires. Nous ne pourrions être tenus pour responsables en cas de vol. Les téléphones portables seront laissés dans le casier de l'entraîneur référent pendant l'entraînement, ils seront rendus à la fin.

Les utilisateurs du matériel doivent ranger celui-ci à la fin de chaque séance et en prendre soin.

Il est interdit de boire /manger dans la zone réservée à l'entraînement (tapis, praticable et agrés). Il est interdit de fumer dans le gymnase, pendant les entraînements, ainsi que devant les portes ouvertes (la fumée entre dans le gymnase).

La prise de produits stupéfiants ou d'alcool est prohibée. Tout comportement suspect ou dangereux sera signalé aux parents et l'exclusion sera immédiate.

Il est rappelé que la pharmacie du club n'est pas en libre-service. Chaque gymnaste doit se procurer un rouleau de strap en début d'année pour les « bobos » récurrents.

Le club se réserve le droit, après avertissement, d'exclure tous les gymnastes dont le comportement ou l'absentéisme nuisent au bon déroulement de l'entraînement.

Au cours de l'année, des compétitions sont obligatoires (2 à 5 par an de février à juin) selon les niveaux et/ou les qualifications).

Elles permettent aux gymnastes de démontrer leurs qualités et de mesurer leurs progrès. Il est donc important que les sportifs et parents engagés dans une équipe de compétition assistent régulièrement aux entraînements et respectent leurs engagements sous peine d'être reclassés en loisir sans motif valable. En cas d'empêchement, ils doivent informer à l'avance leurs entraîneurs.

Pour les cours d'activités physiques et d'entretien, le pratiquant se doit d'emmener bouteille d'eau et serviette.

Lors des déplacements à l'extérieur, la présence des parents est souhaitable car les entraîneurs ne sont responsables des enfants que lors du passage aux agrès sur le plateau de compétition.

Afin de vous tenir régulièrement informés de la vie du club, (calendrier des compétitions, séances exceptionnelles, etc.), nous procéderons à un affichage sur un panneau à l'intérieur de la salle, sur notre page Facebook « Gym Pour Tous Tonneins » ainsi que sur le site.

Pour toutes réclamations/questions/problèmes, nous vous prions de prendre contact avec le bureau à cette adresse mail : tonneinsgympourtous@gmail.com